

POUR UN DROIT DU RÈGLEMENT AMIABLE DES DIFFÉRENDS

DES DÉFIS À RELEVER
POUR UNE JUSTICE
DE QUALITÉ

Sous la direction de
Lise Casaux-Labrunée
et Jean-François Roberge

Préface de
Nicole Belloubet

LGDJ une marque de
Lextenso

“ Les défis à relever pour
une justice de qualité ”



Suivez notre actualité
@librairieLGDJ

LGDJ une marque de
Lextenso

Pour un droit du règlement amiable des différends

L'ouvrage « Pour un droit du règlement amiable des différends » est le fruit d'une collaboration entre deux équipes de chercheurs en droit de l'Université de Toulouse (France) et de l'Université de Sherbrooke (Canada).

Dans le contexte des réflexions conduites en France sur la Justice du XXI^e siècle, il explore la contribution que peut y apporter le règlement amiable des différends, une tendance forte à l'échelle européenne, nord-américaine et même mondiale. Il souligne les principaux défis à relever pour assurer la qualité de cette forme de justice : l'accès des citoyens à une justice plurielle ; l'information et l'éducation aux modes de règlement amiable des différends ; l'implication des parties prenantes dans le règlement des conflits ; l'équité des procédés ; la formation d'intervenants qualifiés.

Mis au service de l'enseignement et de la formation, l'ouvrage est également destiné, par les propositions qu'il contient, à favoriser le développement d'une politique en faveur des modes de règlement amiable en France mieux construite et plus cohérente qu'elle ne l'est aujourd'hui. Enrichi des analyses d'auteurs québécois qui partagent l'état des avancées nord-américaines liées à la « justice participative », il dessine les premiers jalons d'un véritable droit du règlement amiable des différends en France structuré autour de principes directeurs clairement définis.

Préface de Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Avec les contributions de Adeline Audrerie, Marie-Claire Belleau, Maryline Bruggeman, Carole Dupouey-Dehan, Véronique Fraser, Valentin Garcia, Catherine Ginestet, Sédiro A. L. Hountohotegbè, Laurent Izac, Marie Junqua, Hugues Kenfack, Cécile Le Gallou, Finn Makela, Nadège Meyer, Lionel Miniato et Louis-Marie Schmit.

Lise Casaux-Labrunée est professeure de droit à l'Université Toulouse Capitole et chercheure à l'Institut de droit privé (IDP, EA 1920).

Jean-François Roberge est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke (Canada) et co-fondateur du Groupe pour la prévention et le règlement des différends (G-PRD).

Parution : mai 2018

484 pages

ISBN : 978-2-275-06060-6

Prix : 55 €

BON DE COMMANDE

À retourner à librairie LGDJ - 20, rue Soufflot 75005 PARIS

Oui, je commande exemplaire(s) de l'ouvrage **Pour un droit du règlement amiable des différends** au prix unitaire de 55 € + 6 € de frais de port

Je joins mon règlement à l'ordre de la Librairie LGDJ et recevrai une facture acquittée.

Société

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Fax

E-mail

Ouvrage également disponible sur lgdj.fr et chez votre libraire habituel. Conformément à la loi du 06/01/1978, ces informations peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès et de rectification auprès de Lextenso - S.A. au capital de 713 076 € - RC PARIS B 552 119 455

